

Apprendre le catalan au lycée

POURQUOI ?

Étudier le catalan au lycée c'est mieux **comprendre** le territoire où l'on vit, s'enraciner et s'ouvrir au monde. C'est aussi bénéficier d'un enseignement **dynamique** qui repose sur la réalisation de projets, d'échanges, de voyages.

C'est le **plaisir** de pratiquer une langue de proximité, transfrontalière et européenne, facilement accessible.

Le catalan c'est aussi une littérature millénaire, une langue contemporaine utilisée **dans tous les domaines** de la vie publique.

Resté très proche du latin, le catalan favorise l'apprentissage d'autres langues vivantes et permet de **progresser en français**. En classe bilingue, on réfléchit sur les matières dans les deux langues ce qui favorise la capacité d'abstraction.

Le catalan est valorisé au **baccalauréat** comme langue vivante obligatoire ou facultative et comme spécialité. On peut aussi l'étudier dans certains BTS, à l'université de Perpignan, Toulouse, Montpellier, Lyon, Paris... et dans 150 universités dans le monde, dans une trentaine de pays.

Tu désires poursuivre ou débiter le catalan au lycée ? Parles-en à ton prof principal !

Connaître le catalan facilite les **études à Barcelone** et offre des débouchés dans toute l'aire linguistique peuplée par 14 millions de personnes dans quatre pays (France, Espagne, Andorre, Italie). Une compétence en langue catalane est un **atout** à valoriser pour la poursuite d'études et un **futur métier**, par exemple en tourisme, culture, communication, santé, commerce et bien sûr enseignement (professeur des écoles bilingue, professeur certifié ou agrégé de collège et lycée de catalan ou d'histoire-géographie et autres disciplines en catalan).

Chaque année, plus de 2000 collégiens bénéficient d'un enseignement du catalan dans le département des Pyrénées-Orientales, dont la moitié en classes bilingues publiques. Plus de 500 élèves (des Pyrénées-Orientales, d'Andorre et des lycées français d'Espagne) passent chaque année une épreuve de catalan au baccalauréat.

A l'école, au collège et au lycée, plus de **15000** élèves des Pyrénées-Orientales, soit presque 20 % du total, étudie le catalan, dont 90% dans l'enseignement public.

COMMENT ?

Poursuite d'études ou débutant.

Tous les lycées publics d'enseignement général, deux lycées privés et trois lycées professionnels publics des Pyrénées-Orientales proposent une ou plusieurs modalités de l'enseignement du catalan.

Différentes modalités d'apprentissage existent : enseignement du catalan et en catalan (classes bilingues) ou enseignement du catalan seulement.

Au Baccalauréat général

- LVB catalan : niveau B1, coefficient 6/100.
- LVC catalan : niveau B1, coefficient 4/104.
- Enseignement de **spécialité*** LLCER-catalan en 1ere : niveau B2, coefficient 8/100.
- Enseignement de spécialité LLCER-catalan en Tale : niveau C1, coefficient 16/100.
- Grand oral prenant appui sur les enseignements de spécialité de Tale : coef. 10/100.

*** L' enseignement de spécialité : Langues, Littératures et Cultures Étrangères ou Régionales · Catalan vise une connaissance approfondie de la langue et de la culture catalanes et la découverte des valeurs que la culture catalane partage avec les autres cultures d'Europe et d'ailleurs. Le programme permet, avec les deux autres spécialités obligatoires, de construire un parcours personnel original associant langue et culture aux sciences, aux humanités, aux technologies.**

Pour les élèves des classes bilingues

- Possibilité de composer en catalan lors des épreuves communes d'histoire-géographie (coefficient 6/100).
- Indication sur le diplôme de la Discipline Non Linguistique "Histoire-Géographie enseignement en langue vivante catalan".
- Possibilité de cumuler LVB et Spécialité catalan.
- Certification **C1**** de catalan par la Generalitat de Catalunya (sous condition de réussite en LVB et DNL histoire-géographie en catalan au baccalauréat).

Le bac avec la mention bilingue catalan, ça fait la différence ! Pensez-y ;)

Pour tous les élèves

- Attestation de niveau de langue délivrée avec le baccalauréat.
- Possibilité de présenter, dès la seconde et jusqu'à la terminale, une certification de catalan (A2, B1, B2, C1) délivrée par la Generalitat de Catalunya.

**** Le niveau C1 repose sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues et bénéficie d'une reconnaissance internationale ; il est exigé en Catalogne pour tout emploi public et dispense des épreuves de catalan lors de l'examen d'entrée à l'université pour les étudiants étrangers.**

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	CLASSES	ORGANISATION	ÉTABLISSEMENTS
Enseignement du catalan ET en catalan en voie générale			
Bilingue	2de, puis 1re et TLE	Enseignement de la langue catalane (LVB ou LVC), en plus de 1 à 2 langues étrangères, ET histoire-géographie bilingue	Dans 5 lycées publics*
Enseignement de spécialité LLCER · Catalan (adossé aux classes bilingues)	1re et TLE	Une des 3 spécialités obligatoires de 1re puis une des deux spécialités de TLE	Dans 2 lycées publics**
Enseignement du catalan en voie générale			
Langue Vivante B	2de, puis 1re et TLE	Enseignement commun obligatoire à la place d'une LVB étrangère	Dans 9 lycées publics et 2 lycées privés***
Langue Vivante C		Enseignement optionnel en plus de LVA et LVB étrangères	
Enseignement du catalan en voie technologique			
Langue Vivante B	2de, puis 1re et TLE	Enseignement commun obligatoire à la place d'une LVB étrangère	Potentiellement dans 9 lycées publics et 2 lycées privés***
Langue Vivante C		Enseignement optionnel en plus de LVA et LVB étrangères	
Enseignement du catalan en voie professionnelle			
Langue Vivante B ou Langue Vivante Facultative	2de, puis 1re et TLE	Enseignement optionnel ou facultatif en plus d'une LV étrangère	Actuellement, LV facultative dans 3 lycées publics****

La Langue Vivante B catalan, sera éventuellement enseignée en regroupements LV B+LVC ; la 2e Langue Vivante Étrangère peut devenir Langue Vivante C. En voie professionnelle, la Langue Vivante B catalan est possible, selon les diplômes et les séries.

* **Lycées publics avec cursus bilingues** : Aristide Maillol, Pablo Picasso, Perpignan ; Déodat de Séverac, Céret ; Charles Renouvier, Prades ; Christian Bourquin, Argelès-sur-Mer.

** **Lycées publics avec enseignement de spécialité LLCER-catalan** : Aristide Maillol, Perpignan ; Déodat de Séverac, Céret.

*** **Lycées publics avec LV catalan** : Aristide Maillol, Perpignan ; Déodat de Séverac, Céret ; Charles Renouvier, Prades ; Christian Bourquin, Argelès-sur-Mer ; François Arago, Perpignan ; Pierre de Coubertin, Font-Romeu ; Pablo Picasso, Perpignan ; Rosa Luxemburg, Canet-en-Roussillon ; Jean Iurçat, Perpignan. **Lycées privés avec LV catalan** : Notre Dame de Bon Secours, Perpignan ; Saint Louis de Gonzague, Perpignan.

**** **Lycées professionnels publics avec LV catalan** : Pierre de Coubertin, Font-Romeu (Bac Pro Métiers de l'accueil) ; Christian Bourquin, Argelès-sur-Mer (Bac Pro Restauration et Bac Pro Alimentation), Déodat de Séverac, Céret (Bac Pro AGOrA, Bac Pro Commerce).

**pour tout
renseignement**


OFICINA PÚBLICA de la LLENGUA CATALANA

   **YouTube** OficinaPublicadelaLlenguaCatalana

OFICINA PÚBLICA DE LA LLENGUA CATALANA | OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE CATALANE
52 Av. Paul Alduy, 66100 Perpinyà | 04 11 81 95 85 | contact@oplcat.eu | www.oplcat.eu

Soutenu par

     